

## Compte rendu du SIRP de Canaules – Savignargues - St Théodorit

Séance du 25/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 mars à 18h30, le Conseil Syndical du SIRP, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Marie TOUREL.

Nombre de membres afférents au Conseil Syndical : 06

Nombre de membres en exercice : 06

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 06

Date de la convocation : 19/03/2024

Date d'affichage : 19/03/2024

PRÉSENTS : Stéphanie LAURENT, Carole LEJEUNE, Marie TOUREL, Catherine PRAVIN, François ABRASSART, Claude CHARDONNAUD, Jean-Marc FROMENT, Cyril SOULIER.

Le quorum étant atteint, le Conseil Syndical peut se tenir.

Mme Marie TOUREL est élue secrétaire de séance.

### Ordre du jour :

- \* délibération « Approbation du compte de gestion 2023 »
- \* délibération « Approbation du compte administratif 2023 ».
- \* délibération « Approbation d'affectation du résultat du compte administratif 2023 »
- \* Délibération « Prime PEPA »
- \* Délibération demande de subvention « SACATHEO ».
- \* Délibération « participation psychologue scolaire »
- \* Délibération subvention OCCE
- \* Préparation budget 2024.
- \* Questions diverses

-----  
La présidente propose aux élus d'ajouter à l'ordre du jour une délibération concernant une subvention à l'OCCE.

Les élus acceptent ce point à l'unanimité.

### Délibération « Approbation du compte de gestion 2023 »

Le Conseil Syndical, après s'être fait présenté les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les membres du conseil syndical estiment que les comptes sont réguliers",

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> Janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote pour : 6

Vote contre : 0

## Délibération « Approbation du compte administratif 2023 ».

Marie Tourel, Présidente quitte la salle. François Abrassart assure la présidence et présente le compte administratif.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		2 966,26	14 215,70		14 215,70	2 966,26
Opérations de l'exercice	212 551,13	226 717,19		14 215,70	212 551,13	240 932,89
<b>TOTAUX</b>	<b>212 551,13</b>	<b>229 683,45</b>	<b>14 215,70</b>	<b>14 215,70</b>	<b>226 766,83</b>	<b>243 899,15</b>
Résultats de clôture		17 132,32				17 132,32
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>212 551,13</b>	<b>229 683,45</b>	<b>14 215,70</b>	<b>14 215,70</b>	<b>226 766,83</b>	<b>243 899,15</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>17 132,32</b>				<b>17 132,32</b>

Après avoir entendu lecture du compte administratif, les élus approuvent le compte administratif de l'exercice 2023.

Vote :

Votes pour : 5

Vote contre : 0

## Délibération « Approbation d'affectation du résultat du compte administratif 2023 »

La présidente propose l'affectation du résultat.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023 le 25 mars 2023

Considérant que les comptes paraissent réguliers

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Section fonctionnement, un excédent d'exploitation de 17 132,32 €
- Section investissement, un excédent d'investissement de 00,00 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

<b>Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B</b>	<b>17 132,32</b>
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (226 717,19 - 212 551,13)	14 166,06
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	2 966,26
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	<b>0,00</b>
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (14 215,70 - 0,00)	14 215,70
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-14 215,70
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0,00 - 0,00)	
<b>Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)</b>	<b>0,00</b>

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	17 132,32

Vote pour : 6

Vote contre : 0

Catherine Pravin quitte la réunion et donne pouvoir à Jean-Marc Froment.

#### Délibération « Prime PEPA »

Vu l'avis du comité territorial réuni en date du 7 décembre 2023,

La prime de pouvoir d'achat institutionnelle sera allouée à compter du mois de mai 2024. Les dépenses correspondantes seront imputées au budget 2024 au chapitre 64, charge du personnel.

Vote pour : 6

Vote contre : 0

#### Délibération demande de subvention « SACATHEO ».

Afin d'aider les diverses activités de l'association des parents d'élèves, le conseil du SIRP décide d'octroyer une subvention de 500€ au « SACATHEO ».

Vote pour : 6

Vote contre : 0

#### Délibération « participation psychologue scolaire »

Marie Tourel rappelle aux élus qu'il est nécessaire d'octroyer une cotisation à l'association des PsyEN. La cotisation de 1€ par élève scolarisé pour l'année scolaire 2023/2024 s'élève à 87€.

Vote pour : 6

Vote contre : 0

#### Délibération subvention OCCE

Afin d'aider les diverses sorties pédagogiques des 4 classes du RPI « Canaules – Savignargues – St-Théodorit », le conseil syndical après délibération décide d'octroyer une subvention de 500€ à l'OCCE du SIRP.

Vote pour : 6

Vote contre : 0

#### Préparation budget 2024.

La présidente présente le projet de budget 2024, dont les éléments ont été adressés aux élus en date du 19 mars 2023.

Les élus échangent sur les différents chapitres.

Concernant le budget d'investissement, la présidente propose un budget de 6000€ qui seront affectés à l'achat de matériel lors de l'agrandissement des locaux du SIRP et à du renouvellement de mobilier pour les écoles.

Les modifications suggérées par les élus seront intégrées dans le budget de l'année 2024.

La présidente propose un conseil syndical le 5 avril 2024, dont l'ordre du jour portera sur le vote du budget.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.